

Mémoire remis à la Commission indépendante sur les caribous forestiers et montagnards

Par : Anne-Marie Chapleau,
au nom des Mères au front, groupe du Saguenay

De : Saguenay

28 mai 2022

En préambule, quelques mots sur le mouvement des Mères au front. Né en 2020 à l'initiative de l'écosociologue Waridel et de l'autrice et réalisatrice Anaïs Barbeau-Lavalette, le mouvement des Mères au front veut protéger l'avenir des générations futures. Nous sommes des milliers de personnes qui, conscientes de la gravité des menaces qui planent sur notre avenir collectif, avons choisi de nous regrouper pour agir. Notre mouvement réunit de nombreuses mères et de grand-mères de cœur et de sang, mais pas uniquement ! Il est ouvert à toute personne qui adhère à notre vision et à nos valeurs. Nous écoutons à la fois les discours scientifiques sur la situation climatique actuelle et sur l'érosion de la biodiversité, mais aussi nos « entrailles » qui réagissent aux menaces de plus en plus concrètes qui viennent compromettre l'avenir de ceux et celles qui nous suivront. Nous visons à la fois l'action politique et la sensibilisation de nos concitoyens et concitoyennes. Le groupe du Saguenay est l'un des plus de 30 régionaux de Mères au front.

Pour en savoir plus sur les Mères au front : <https://meresaufont.org/>

Ce mémoire abordera tour à tour les trois points suivants avant de conclure :

1. Les caribous, les forêts anciennes et leur biodiversité : un patrimoine naturel à léguer aux générations futures.
2. Une vraie stratégie de protection des caribous doit être fondée sur la science.
3. Le caribou, un élément essentiel de la culture innue.

1. Les caribous, les forêts anciennes et leur biodiversité : un patrimoine naturel à léguer aux générations futures

Nous entendons beaucoup parler du GIEC, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat qui fournit aux décideurs et à la population en général les données scientifiques les plus fiables sur la situation climatique. Ses deux rapports dévoilés ces derniers mois nous rappellent la gravité extrême de la situation et l'urgence d'agir.

On connaît moins l'IPBES¹, la « Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques », qui est l'équivalent du GIEC, mais pour la biodiversité.

L'IPBES sonne elle aussi l'alarme, et très fort ! Le taux d'extinction des espèces est 1000 fois supérieur à ce qui se passe normalement dans la nature. C'est sans précédent et ce taux s'accélère. On parle d'un million d'espèces animales et végétales aujourd'hui menacées d'extinction. Les scientifiques pensent de plus en plus que nous sommes en plein dans la 6^e extinction de masse, la première causée par les activités humaines. La dernière extinction de

¹ <https://ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr>

masse, la cinquième, avait eu lieu il y a 65 millions d'années. C'est celle qui avait rayé les dinosaures de la carte !

Ce serait une grave erreur de penser que tout cela ne nous concerne pas au Québec. Chez nous aussi, la biodiversité est menacée. Le caribou est un peu le canari dans la mine : le fait qu'il aille mal nous indique que la gestion de nos forêts n'est pas durable. Nous dilapignons notre capital naturel. J'éprouve un vertige en pensant qu'en quelques décennies de mauvaises pratiques, nous sommes prêts à laisser disparaître de certaines portions de notre territoire une espèce emblématique comme le caribou. Quelques décennies, c'est un tout petit clin d'œil à l'échelle de temps de l'évolution. La Terre a environ 4 milliards d'années. Les premières formes primitives de vie sont apparues il y a environ 3,5 milliards d'années. Il a donc fallu que s'écoulent plus de trois autres milliards d'années pour qu'apparaissent les mammifères, il y a 220 millions d'années. Est-ce qu'on sait vraiment ce qu'on fait quand on dit « ce n'est pas grave qu'une espèce disparaisse », « ce n'est pas grave que le caribou disparaisse »? Est-ce qu'on a moralement le droit de s'en fiche pour des avantages à court terme ? Je réponds non : les espèces vivantes et les milieux naturels qui les supportent ont une valeur inestimable. C'est un patrimoine vivant qui ne nous appartient pas, mais doit être précieusement préservé pour les générations qui nous suivront.

Par ailleurs, la valeur des forêts anciennes ne vient pas seulement du fait qu'elles peuvent servir d'habitat pour les caribous. Elles ont une valeur intrinsèque en tant qu'écosystèmes riches en biodiversité. Les sacrifier, c'est aussi sacrifier des réseaux vivants, aussi complexes qu'irremplaçables. Évelyne Thiffault, professeure agrégée au Département des sciences du bois et de la forêt à l'Université Laval à Québec, affirmait ceci en 2021 : « La recherche montre l'importance des forêts anciennes pour la conservation de la biodiversité. Elles ont une structure complexe avec des arbres de différentes tailles où se crée une multitude d'habitats différents ».²

Les décisions courageuses que nous prendrons maintenant seront également profitables aux générations de travailleurs de la forêt qui vont suivre la génération actuelle. En effet, nos mauvaises pratiques en matière de gestion des forêts, c'est-à-dire nos pratiques non durables, finiront par nous rattraper et nous en paierons collectivement le prix, à commencer par les familles qui vivent de la forêt, directement ou indirectement. Il serait très irresponsable de notre part de ne pas agir quand nous pouvons le faire et de leur laisser gérer les pots cassés.

Nous avons de plus une responsabilité légale envers le caribou forestier, qui est désigné comme une espèce menacée à l'échelle canadienne par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC)³, et envers le caribou montagnard, qui est une espèce reconnue comme en voie de disparition.

² <https://ici.radio-canada.ca/ohdio/premiere/emissions/phare-ouest/segments/entrevue/356901/evelyne-thiffault-fairy-creek-forets-anciennes-protection> (consulté le 28 mai 2022).

³ Voir : https://wildlife-species.canada.ca/species-risk-registry/document/default_f.cfm?documentID=2769.

2. Une vraie stratégie de protection des caribous doit être fondée sur la science

Il est faux d'affirmer que la situation du caribou n'est pas assez bien connue et que nous ne savons pas quoi faire pour protéger cette espèce. Au contraire, les avis scientifiques⁴ sont clairs sur les mesures qui s'imposent de manière urgente : protéger son milieu de vie privilégié, c'est-à-dire les forêts anciennes. Une perturbation de plus de 30%-35% de ce milieu ne permet pas au caribou de se maintenir. Or, les perturbations dans des zones stratégiques atteignent parfois 75% ! À l'inverse, il faut éviter de créer des conditions propices à la prolifération des prédateurs du caribou, le loup et l'ours.

Le même phénomène est responsable à la fois du déclin des milieux favorables au caribou et de l'augmentation de leurs prédateurs : les coupes forestières mal planifiées, non inscrites dans une gestion durable des forêts. L'aménagement forestier intensif est vraiment la plus grande menace à la survie et au rétablissement du caribou. Les pratiques les plus dommageables sont celles qui détruisent les forêts anciennes ou les morcellent, réduisant d'autant la connectivité entre les secteurs propices au caribou et à tant d'autres espèces ! L'exploitation de la forêt demande de tracer des routes forestières. Celles qui sont situées dans les zones fréquentées par le caribou deviennent des « autoroutes à prédateurs » ; elles leur permettent de circuler beaucoup plus facilement et de pouvoir rejoindre et attaquer leurs proies, les caribous.

Par ailleurs, le caribou affectionne particulièrement les landes forestières à lichens qui sont pour lui vitales comme lieux de mise bas. Du point de vue de l'industrie forestière, ce sont plutôt des zones improductives qu'il vaudrait mieux faire disparaître pour y faire des plantations en vue d'une exploitation future. Cette logique mercantile à courte vue ne tient pas compte de la valeur intrinsèque de ces écosystèmes et de toute la riche biodiversité qu'ils abritent. Protéger les forêts anciennes, ce n'est pas juste protéger le caribou, mais des écosystèmes complexes et extrêmement précieux.

Ce qui est recommandé par les spécialistes

Que faudrait-il faire alors ? En deux mots : « conserver les derniers habitats favorables au caribou et basculer vers l'écologie de la restauration des habitats pour permettre au caribou d'affronter les changements du climat »⁵.

M. St-Laurent recommande une stratégie en quatre points pour protéger le caribou :

1. « Adapter nos pratiques de récolte forestière ». Il ne s'agit pas de tout arrêter, mais de modifier les pratiques pour qu'elles deviennent plus durables. Cela est particulièrement important dans le contexte des changements climatiques et des conséquences qu'ils auront dans le futur sur les écosystèmes. Il existe plusieurs manières de pratiquer la

⁴ Source : propos de Martin-Hugues St-Laurent, professeur en écologie animale à l'UQAR et expert du caribou, lors d'un webinaire organisé par La Grande Marche pour la Protection des Forêts le 18 mai 2022.
<https://www.facebook.com/LaGrandeMarchePourLesForets/videos/335903605341374>

⁵ *Ibid.*

ylviculture. Il faut délaissier les méthodes les plus agressives et néfastes pour l'habitat du caribou, en particulier la CPRS (*Cutting with protection of regeneration and soils*). D'autres méthodes permettent par contre de préserver de l'habitat pour le caribou et doivent donc être privilégiées. Les avis des experts en ces matières doivent être écoutés !

2. « Modéliser l'efficacité des stratégies de rétablissement ». La recherche dans le domaine permet d'identifier des stratégies de protection efficaces. Il est important de continuer à soutenir ces recherches pour en tirer des données toujours plus probantes et identifier les meilleures stratégies de protection et de rétablissement du caribou. Il existe « des méthodes analytiques pour le faire ». Précision : attendre de nouvelles données ne doit cependant pas devenir une excuse pour ne rien faire maintenant ! On en sait déjà suffisamment pour mettre en œuvre dès maintenant des solutions efficaces.
3. « Protéger les dernières parcelles d'habitat ». C'est vraiment la première chose à faire ! Sachant que ce sont la perturbation et la disparition de l'habitat du caribou qui menacent sa survie, il faut bien entendu stopper dès maintenant et rapidement ces pratiques destructrices. Les meilleurs habitats à caribou sont surtout situés dans le nord ; il en reste peu dans le sud du Québec, de moins en moins à mesure que l'on va vers le sud. Cependant, nos parcs nationaux se distinguent à cet égard. Ils constituent en quelque sorte des « oasis » pour la biodiversité, dont le caribou. Mais ces parcs ne suffisent pas ! Il faut protéger d'autres zones de territoire, il faut créer des aires protégées, particulièrement au sud de la limite nordique de l'aire de répartition des caribous. On sait que, malheureusement, le gouvernement du Québec n'a pas choisi de protéger pour l'instant les aires situées dans le sud du Québec, lorsqu'il a annoncé en décembre 2020 la protection de nouvelles zones pour respecter ses engagements de protéger 17% de notre territoire. Parmi les aires qui n'ont pas encore été reconnues et protégées, il y a celle du Pipmuakan, un projet soutenu par des Innus⁶. Il est également important de protéger des portions de territoires suffisamment grandes pour subvenir aux besoins du caribou. Selon Martin-Hugues St-Laurent, ces aires devraient couvrir une surface minimale de 800 km² pour avoir un impact significatif sur le maintien et le rétablissement du caribou.
4. « Restaurer l'habitat ». Ensuite, il faut aussi « réparer » les conséquences des mauvaises pratiques.

Les scénarios du MFFP

Les deux scénarios proposés par le Ministère des forêts, de la faune et des parcs et qui font l'objet de la présente consultation sont tous les deux insatisfaisants puisqu'ils ne sont pas ajustés aux recommandations des spécialistes.

Le **second scénario**, parce qu'il ne prévoit pas de zones de connectivité, est carrément à rejeter. Il conduirait à la disparition à court terme des populations de Val-d'Or, de Charlevoix et du Pipmuakan.

⁶ Voir ci-dessous, le point 3.

Le **premier scénario**, le scénario consultatif révisé, même s'il n'est pas aussi désastreux que le second, ne peut être autre chose qu'un point de départ. Il doit être grandement bonifié. On doit cesser de verser dans le compromis et avoir enfin le courage de suivre les recommandations énoncées ci-dessus.

J'ajouterais qu'il est un peu surprenant que ces scénarios soient proposés puisque le Gouvernement du Québec, qui a publié une revue de littérature sur la question, est parfaitement aux faits des résultats de la recherche sur le caribou et sur sa protection⁷

3. Le caribou : un élément essentiel de la culture innue

Depuis des temps immémoriaux, le caribou est intimement lié à la vie et à la survie des Innus. La cohabitation et les relations avec le caribou font intrinsèquement partie de la culture innue. Sacrifier le caribou, c'est aussi sacrifier et saccager des parts importantes de cette culture. Nous ne pouvons pas accepter cela. Nous sommes heureuses que les Innus se lèvent pour défendre à la fois le caribou, leur mode et de vie et leur culture.

Le Devoir nous apprenait le 19 mai dernier⁸ que le Conseil des Innus de Pessamit était pour envoyer « une mise en demeure au gouvernement du Québec afin de le forcer à protéger le caribou forestier ». Nous, Mères au front du Saguenay, soutenons les efforts de cette Nation pour protéger son territoire, sa culture et ses traditions. Le caribou est au cœur des trois...

Nous plaidons aussi pour que soit enfin reconnue l'Aire protégée autochtone du Pipmuakan. Cette région est un « lieu de rassemblement traditionnel des Pessamiulnuat » (la Première Nation innue de Pessamit).⁹ Ce territoire est fréquenté par une harde d'environ 225 caribous et c'est une des populations de caribous situées les plus au sud du Québec (au sud du 50^e parallèle). La proposition des Innus de Pessamit « couvre 2761 km², soit 0,18 % de la superficie terrestre du Québec. Déposée auprès du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) en novembre 2020, elle est le fruit d'une démarche d'étude et d'analyse entamée en 2016 et est appuyée par plusieurs acteurs, comme la division québécoise de la Société pour la nature et les parcs. »¹⁰

Marie-Hélène Rousseau, ingénieure forestière et responsable du dossier au Conseil des Innus de Pessamit, précise¹¹ : « Nous sommes en contact avec des experts en séquestration du CO₂. Notre aire protégée constituerait dans les faits un gigantesque puits de carbone; nous voulons chiffrer ce potentiel de captation ». Pour sa part, Jérôme Bacon-St-Onge, vice-chef au conseil des Innus de Pessamit, ajoute : « Nous assistons à une convergence entre les savoirs

⁷ Voir : <https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/RevueLitteratureCaribou.pdf>

⁸ Alexandre Shields, « Innus contre Québec pour la protection des caribous », *le Devoir*, 19 mai 2022 [<https://www.ledevoir.com/environnement/712701/mise-en-demeure-des-innus-contre-quebec-pour-la-protection-des-caribous>] (consulté le 27 mai 2022).

⁹ <https://snapquebec.org/notre-travail/nord-du-quebec/pipmuakan/>

¹⁰ Maxime Bilodeau, « Les Innus à la rescousse du caribou forestier », *unpointcinq.*, [<https://unpointcinq.ca/comprendre/les-innus-a-la-rescousse-du-caribou-forestier/>] (consulté le 27 mai 2022).

¹¹ *Ibid.*

autochtones traditionnels et la science dans ce projet. C'est ce qui fait sa force »¹². Il est grand temps d'écouter ces deux types de savoir, d'autant plus qu'ils sont complémentaires et pointent dans une même direction.

Conclusion

Soyons réalistes : écoutons les scientifiques qui nous disent de protéger les forêts anciennes, de créer des aires protégées dans le sud du Québec, là où la biodiversité est la plus abondante, comme le long de la rivière Péribonka. Soyons réalistes : protégeons des zones de connectivité entre ces habitats. Soyons réalistes et écoutons ces 37 spécialistes qui, pas plus tard que le 7 mai dernier, nous disaient que les pratiques qu'ils recommandent sont viables économiquement, pour autant qu'on se mette à « comptabiliser leurs bienfaits et « les services écologiques autres que la production de matière ligneuse » [...] dont en premier lieu « la séquestration du carbone atmosphérique »¹³.

Au nom des Mères au front qui défendent l'avenir de leurs enfants et l'avenir de vos enfants, je vous implore, vous, dirigeants politiques, et vous tous et toutes qui disposez des leviers de pouvoir, de prendre des décisions courageuses visant le bien commun à long terme. Le temps presse. Faites-le pour l'amour de vos enfants et des nôtres !

Anne-Marie Chapleau

Pour le groupe des Mères au front du Saguenay

<https://www.facebook.com/MAuFrontSaguenay>

¹² *Ibid.*

¹³ Pierre Drapeau, « Sauver les caribous grâce au carbone forestier », [https://www.ledevoir.com/opinion/idees/708333/idees-sauver-les-caribous-grace-au-carbone-forestier] (consulté le 7 mai 2022).